

1. FORMATION

| | |
|-----------------------|---|
| Domaine / Département | Ingénierie et Architecture (HES-SO) / Architecture, bois et génie civil (BFH) |
| Type de formation | Master |
| Filière | Master of Arts in Architecture HES-SO / BFH – Joint Master of Architecture |

2. MODULE

| | |
|-------------------------|--|
| Module | ATELIER JMA FRIBOURG 2 |
| Titre du module | Unités de vie nomades |
| Site partenaire JMA | JMA Fribourg |
| Niveau / Type | Module avancé / Module principal obligatoire |
| Dotation crédits ECTS | 13 crédits ECTS |
| Fréquentation des cours | Obligatoire, environ 390 heures de travail |
| Durée | Module à réaliser sur 1 semestre |

3. PREREQUIS, EVALUATION, REMEDIATION ET ECHEC DEFINITIF

| | |
|---|--|
| Prérequis | Être admis au Joint Master of Architecture |
| Modules ou crédits ECTS liés | Le module peut être suivi indépendamment des autres modules du plan d'études JMA |
| Modalité d'évaluation | Continue et finale |
| Remédiation, remédiation en cas de répétition | Remédiation possible lors des deux tentatives autorisées, en cas de note Fx uniquement. En cas de réussite de la remédiation, l'étudiant-e obtient la note E. En cas d'échec de la remédiation, l'étudiant-e obtient la note F. |
| Echec définitif | En cas d'échec lors de la répétition du module (une seule répétition autorisée). En cas d'échec définitif à un module obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise, conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO. |

4. ORGANISATION

| | |
|------------------------|---|
| Site partenaire | JMA Fribourg |
| Responsable du module | Hani Buri, Valerio Sartori |
| Contact | hans.buri@hefr.ch |
| Langues d'enseignement | Français (anglais) |
| Semestre, dates | Semestre de printemps 2025, dates selon calendrier académique JMA |

5. OBJECTIFS ET COMPETENCES VISES, CONTENUS, FORMES ET METHODES D'ENSEIGNEMENT

| | |
|-----------------------------------|---|
| Objectifs et compétences visés | Développer un positionnement personnel critique et éthique dans le cadre de problématiques architecturales complexes Elaborer un projet d'architecture spécifique, plausible, pertinent et argumenté en réponse à des problématiques architecturales complexes Aborder et développer le projet d'architecture selon différents niveaux de compréhension : transdisciplinarité et thématiques périphériques à l'architecture, multiculturalité, degrés d'abstraction et de concrétisation, sens et significations, échelles, etc. Renforcer la maîtrise autonome des différentes phases du processus d'élaboration et de développement du projet d'architecture |
| Contenus | Projet d'architecture Contenus spécifiques à l'enseignement proposé dans le cadre du module |
| Formes et méthodes d'enseignement | Travail d'atelier de projet d'architecture, individuel ou en groupe Cours théoriques, visites Consultations individuelles ou en groupe |
| Délivrables | Présentations intermédiaires et finale du projet d'architecture Délivrables spécifiques à l'enseignement proposé dans le cadre du module |

Lieu et date Lausanne, le 9 février 2025

Le responsable du JMA

